

# LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

## ABONNEMENTS

|   |            |          |       |
|---|------------|----------|-------|
|   | Trois mois | Six mois | Un an |
| LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE. | 5          | 10       | 18    |
| HORS DE CES DÉPARTEMENTS.                       | 5          | 10       | 18    |
| ÉTRANGER (Union postale).                       | 12         | 24       | 48    |

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

## ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

## ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Comfrot  
A Paris, chez M. J. AUDBOURG & Co, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

# AUX URNES ! PAS D'ABSTENTION !!

## Aux Electeurs

DE LA

## GUILLOTIÈRE

CITOYENS,

Dans une grande réunion publique électorale, tenue le 19 novembre dernier, divers groupes d'électeurs nous ont fait l'honneur de proposer nos noms pour la candidature à votre élection législative; nous remercions tous ceux qui nous ont donné ce témoignage de confiance.

Mais, conformément à la discipline républicaine et pour assurer le triomphe du parti radical socialiste, nous les invitons tous à voter le 18 décembre prochain pour le citoyen

## Alphonse HUMBERT

dont la candidature a été acclamée par la majorité de la réunion publique et qui représente, dans cette élection, les idées et les intérêts de la démocratie.

GARAPON, Agriculteur, Conseiller général du Rhône.

JAY, Conseiller général du Rhône.  
J. JAVOT, Conseiller municipal de Lyon.

F. ORDINAIRE, ancien Député de la Guilloitière

MILLERON, ancien Conseiller général du Rhône.

FERD. GAMBON, ancien représentant du Peuple.

SIGISMOND LACROIX, Conseiller municipal de Paris, ancien président du Conseil.

AMOUROUX, Ouvrier chapelier, Conseiller municipal de Paris.

HENRI ROCHEFORT, ancien Député.

D. SUSINI, ancien Conseiller municipal de Marseille.

TONY LOUP, Adjoint au maire de Caluire.

B. CHARVET, Conseiller prud'homme ouvrier.

H. ALBERT, ancien délégué au Congrès ouvrier de Paris.

MARC GUYAZ, ancien délégué au Congrès ouvrier de Lyon.

GUYOT, Instituteur.

## LETRE

DU CITOYEN

## BONNET-DUVERDIER

Jersey, 19 décembre 1881.

Citoyens,

Vous ne doutez pas de l'intérêt passionné que m'inspire la lutte engagée à la Guilloitière. C'est notre cause qui est en question, celle du parti républicain socialiste.

IL FAUT VAINCRE A TOUT PRIX.  
La Guilloitière, les Brotteaux si longtemps unis ne peuvent séparer leurs destinées, le corps électoral doit triompher de la coterie bourgeoise qui l'opprime depuis trop longtemps.

Les radicaux lyonnais ont eu jusqu'à ce jour le privilège d'être à l'avant-garde des idées; ce sera leur gloire et leur honneur d'avoir vaincu l'opportunisme, cet ennemi derrière lequel se retranchent tous les autres.

Menez cette œuvre à bonne fin.

Votez pour le candidat radical socialiste **Alphonse HUMBERT**.

Votre exemple sera suivi et la République triomphante pourra reprendre à Lyon, comme partout, sa marche normale et assurée.

J'espère que dimanche soir nous aurons à nous réjouir d'un nouveau triomphe.

Salut fraternel.

BONNET-DUVERDIER.

## Déclaration

DU

## CITOYEN BONNOIT

Monsieur le Rédacteur du Réveil lyonnais,

Nous lisons dans le Progrès du 11 courant une protestation contre l'expulsion du nommé Chalvin fils, ex-secrétaire du comité indépendant.

Les signataires de cette protestation, s'ils l'ont réellement signée, mentent sciemment, mais nous préférons croire, jusqu'à preuve du contraire, que cette protestation est la continuation du rôle de traître que le sieur Chalvin fils a constamment joué en faveur du Comité central, ce qui lui a valu son exécution.

Nous affirmons, sur l'honneur, que les citoyens dont les noms figurent ci-dessous ont voté l'expulsion immédiate du traître Chalvin. Etaient présents :

FROBERT, PECLLET, COINDAT, FAVIER, MAILLE, SCHANN, JOURDAN, DELHORME, MARTIN, DUFOUR, LACAZE, CALLEMARD jeune. Ce dernier a non seulement voté l'expulsion, mais a signé le procès-verbal et est venu lui-même au bureau du journal pour en demander l'insertion, nous avons sa signature entre nos mains.

Le citoyen Lacaze, seul, s'est abstenu, les citoyens Cathelin, Douillet, Janès, n'ont jamais fait partie de notre Comité. Les citoyens Simon et Esparron n'étaient pas présents à la réunion.

Voilà donc à quoi se réduit cette protestation, tissu de mensonges échafaudés par deux ou trois brebis galeuses jetées dans nos jambes par le Comité central officiel.

Nous rappelons aux électeurs qui ont affirmé leur indépendance en votant pour le citoyen Bonnoit, qu'ils sont libres de disposer de leur vote comme ils l'entendent. Nous ne désarmons pas, nous nous préparons pour les combats à venir, afin de résister aux empiétements d'un Comité, qui a semblé prendre à tâche de diriger la volonté des citoyens. Notre cri de ralliement sera toujours INDEPENDANCE. Au jour de la lutte, nous serons debout.

En terminant, nous tenons à reconnaître l'impartialité dont vous faites preuve en ouvrant vos colonnes à nos communications, il n'en est pas de même du journal le Progrès qui ne veut insérer que ce qui peut servir au besoin de la cause.

Le directeur de cette feuille préfère sans doute à l'impartialité du journalisme la visite qu'il fit au sieur Chalvin dans la cuisine du sieur Callamard jeune à l'insu de la commission exécutive, réunie ce soir là dans le local de ce dernier.

Saluts fraternels,

Le Président, Le Secrétaire,  
FROBERT, A. MARTIN.

PECLLET, CROS, MOREAU, MAILLE, FAVIER, DELHORME, SCHANN, DUMOLARD, COINDAT, JOURDAN.

## Affirmation du Citoyen BONNOIT

Je déclare que le document ci-dessus émane de la commission exécutive qui a soutenu ma candidature.

Tout déclaration qui a pu ou pourrait être faite et signée par Chalvin fils, Callamard jeune et autres, et qui prendrait faussement le titre de commission du Comité central indépendant devra être considérée comme mensongère et ne pouvant qu'être l'œuvre de faussaires politiques.

A. BONNOIT,

Conseiller général du Rhône.

Lyon, le 17 décembre 1881.

## PROCLAMATION DU SCRUTIN

Les résultats des sections électorales devront être portés ce soir, chez le citoyen Amblard, rue Sébastien-Gryphe, 21, où la Commission exécutive sera réunie.

Pour la Commission,  
H. ALBERT.

## PROTESTATION

De Typographes syndiqués

Nous avons vu avec indignation un groupe d'ouvriers typographes engageant le syndicat et la majorité de leurs confrères dans des agissements politiques, défendus par nos règlements.

Nous leur avons envoyé une délégation pour leur signaler cette grave erreur, de leur part. Ils ont donné, alors, leur parole d'honneur qu'à l'avenir ils se garderaient de tout acte pouvant motiver des reproches semblables à ceux qui leur étaient faits et convinrent, de plus, que tout était dit sur cette question.

L'apposition d'une nouvelle affiche, leurs nouveaux agissements, afin de récolter, manœuvre de la dernière heure, des signatures de toutes provenances, nous ont convaincus de la mauvaise foi de ces confrères et de leur mépris de la parole donnée.

Nous les en blâmons de la façon la plus énergique et, forts de notre droit, nous prenons pour seul juge le public.

L. GASTONE, Marius CHAYARD, Emile JULIEN, Joseph PRAT, JANUS LIPRANDI, E. BOULY, Régis PICHON, CÉPH. LACROIX, TREMAUX, MONTEUX, A. MOREL, PAUL FEYTIE, Jules ROCHE, A. PELLERIN, DAYRE, GROSSE, BRULAT, FEYTER.

(Suivent de nombreuses signatures.)

## DÉPÊCHES DE CLÉMENCEAU

Nous savons que le Comité central fait circuler à domicile la lettre signée Lullier à laquelle nous avons fait allusion hier. Comme une des colonnes qu'elle contient, a trait au séjour d'Alphonse Humbert au Bagne, et à de prétendus peines qu'il aurait encourues pour faits contraires à l'honneur. Nous livrons à la publicité les dépêches, qui seront une réponse suffisante aux colonnes grossières de M. Lullier et de ceux qui exploitent sa folie :

### PREMIÈRE DÉPÊCHE

HUMBERT, Réveil Lyonnais. — LYON.

Paris, 16 décembre, 4 h. 20 soir.

M. Rouvier, ministre des colonies, vient de me déclarer qu'il n'existe à votre dossier, pendant votre séjour au bagne de l'île Nou qu'une seule punition et cela pour insubordination.

« CLÉMENCEAU,

« Député de Paris. »

### DEUXIÈME DÉPÊCHE

HUMBERT, Réveil Lyonnais. — LYON.

Paris, 16 décembre, 7 h. 40 soir.

Aujourd'hui le directeur des colonies m'adresse pour le citoyen Humbert le certificat suivant :

Le conseiller d'Etat, directeur des colonies, certifie qu'il résulte des documents déposés au 3<sup>e</sup> bureau de la direction des colonies, que le sieur Humbert (Alphonse) condamné aux travaux forcés pour faits se rattachant à la Commune, n'a encouru qu'une punition de quinze jours de prison pour insolence et que sa conduite dans la colonie n'a donné lieu à aucune autre plainte.

Paris, le 16 décembre 1881.

Signé : MICHOUX,

Directeur des colonies.

CLÉMENCEAU,

Député de Paris.

## AUX TRAVAILLEURS

DE LA

### Troisième Circonscription

ADRESSE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES TEINTURIERS

TRAVAILLEURS REPUBLICAINS,  
Lorsque les ennemis du peuple arbo-  
rent franchement leur drapeau, ils ne

sont jamais à craindre; ils ne deviennent redoutables qu'en s'affublant d'un masque.

L'opportunisme cherche, en ce moment, à surprendre vos votes à la faveur d'une équivoque, il vous dit : Lagrange est un candidat local, un ouvrier.

Travailleurs, ne le croyez pas ! Ouvrier, depuis longtemps il a cessé de l'être. Aujourd'hui fonctionnaire, ayant abandonné son mandat municipal pour courir après des fonctions rétribuées, il ne représente plus que le parti du gouvernement, la Candidature officielle.

Humbert, au contraire, quoique instruit avec les fils de la bourgeoisie, a vécu depuis plus de douze ans avec l'ouvrier; il a souffert en Calédonie avec nos frères; il a partagé leurs labeurs, leurs travaux manuels de tout genre. Il a acquis là-bas le droit de se dire un travailleur.

Citoyens, vous ne vous laisserez pas égarer par les insinuations perfides de nos pires ennemis; électeurs socialistes et radicaux vous voterez tous pour le candidat radical et socialiste :

## Alphonse HUMBERT

A. RENAUD, CHABOUD, J. MOREL, B. CHARVET, François BOUVIER, MARQUI, AUPROT, MIRAILLET, TRAILLET, GRACIDE, BRÈS, TARACOI, VINCENT, MUGUET, ARMAND, RIVE.

### Ont adhéré à ce manifeste :

Un groupe d'ouvriers maçons de Lyon : PERRAUX, J. LEGAIE, MOUSSOUT, DUBEL, THÉVENOT, MADELEINE, URBAIN, SARTOUT, BEILLIANNET, RUBY, JOURNET.

Pour la Chambre syndicale des chaudronniers en cuivre : Antoine DATOLY, LÉPY, NECTOU, AUGER, syndics.

Adhésion du Conseiller prud'homme du bâtiment et du fer : NARBEAU, syndic.

JAQUET, ex-syndic des bouillonniers, rue Saint-Georges, 46;

YVAN, chapelier, ancien président de la chambre syndicale;

GIRAUD, emballleur;

BOUCHET, membre de la chambre syndicale des tapissiers;

PELLETIER, de la chambre syndicale de la métallurgie.

PARRET, ex-délégué au congrès de Philadelphie, syndic de la chambre syndicale des ferblantiers.

MARTIN, ancien président de la chambre syndicale des Malliers.

DESCHENEUX, de la chambre syndicale des tisseurs, président de série.

BERGEON, de la chambre syndicale des tisseurs.

M. OVIDE, de la chambre syndicale de l'ébénisterie.

TERRAILLON, ex-membre de la chambre syndicale des plâtriers-peintres.

FINK, GLAS, JACQUIN, ouvriers tailleurs.

VENNY, SAUNIER, ouvriers menuisiers.

BESSON, CHADANSON, ouvriers mécaniciens.

BORDET, ouvrier bouillonnier.

DUMAS, ouvrier bouillonnier.

BERTHET, ouvrier lithographe.

MALASSAGNE, employé.

M. OVIDE, ébéniste, ex-caporal à la 1<sup>re</sup> légion du Rhône.

LE COMITÉ CENTRAL DE LA DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (Brotteaux).

LES ÉLECTEURS DE SAINT-CLAIR ET DU CLOS BISSARDON.

LES GROUPES DE L'ANCIEN COMITÉ DE LA RUE GROLEU (5<sup>e</sup> canton, 5<sup>e</sup> arrondissement).

L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE ET DES RADICAUX INDEPENDANTS DU 6<sup>e</sup> CANTON.

LE CERCLE DES ÉTUDES SOCIALES DE LA 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION.

Et divers groupes républicains de tous les quartiers de Lyon.

Voilà ce que le Progrès persiste à appeler une candidature exotique !

## LETRE DU CITOYEN AMOUROUX

AUX ÉLECTEURS DE LA GUILLOTIÈRE

Chers citoyens, Ayant eu l'honneur d'être des vôtres à Lyon, dans un moment où la République était menacée par les partisans des régimes déchus, vous avez bien voulu vous souvenir de moi et mettre mon nom en avant parmi les candidats soumis à votre appréciation. Vous le savez, fidèle à mes engagements, j'ai dû décliner cet honneur et à ce titre j'ai pensé qu'il ne m'appartenait pas de rentrer dans la lice électorale en faveur d'un candidat même pour Alphonse Humbert, mon brave et excellent ami.

Les électeurs sont souverains; à eux seulement appartient de choisir leur représentant en dehors de toute coterie plus ou moins intéressée.

Il faut laisser au Comité central le monopole de la carte forcée, c'est-à-dire de présenter aux suffrages celui qui leur est imposé par le Comité de la rue de Suresnes, à Paris, par le grand maître de l'opportunisme.

Vous l'avez compris et, électeurs indépendants, vous avez donné plus de 500 voix de majorité au soldat du droit, de l'amitié et des revendications sociales :

## Alphonse HUMBERT

Vous l'avez compris et, électeurs indépendants, vous avez donné plus de 500 voix de majorité au soldat du droit, de l'amitié et des revendications sociales :

On reproche à Humbert de ne pas être du département du Rhône. — Mais Humbert est le candidat librement choisi dans les réunions publiques et son adversaire tout en étant de Lyon est le candidat du comité central qui prend son mot d'ordre à Paris au comité de la rue de Suresnes.

Humbert n'a d'engagement qu'avec les Lyonnais de la Guilloitière et Lagrange avant de se présenter, s'est lié par un contrat moral à ceux qui le soutiennent et dont le chef est à Paris.

Et du reste, Paris et Lyon n'ont-ils pas les mêmes besoins, les mêmes intérêts ? Ces deux villes n'ont-elles pas été sacrifiées et traitées plus durement que les autres villes de France ? — Paris l'a bien compris, et voulant donner un éclatant témoignage de solidarité à la cité Lyonnaise, il a encore, aux dernières élections, donné sa plus puissante majorité à un Lyonnais, à Barodet.

On reproche à Humbert de ne pas être un ouvrier manuel. — Mais c'est là justement son mérite. Quand nous étions aux travaux forcés en Nouvelle-Calédonie, ceux qui, comme moi, étaient habitués, dès leur enfance, au maniement de l'outil, avaient peine à supporter les travaux excessifs auxquels nous étions soumis; plus de cent sur trois cents sont morts de fatigues, de privations et de misère.

Eh bien ! Humbert, depuis sa sortie du collège, n'avait manié que la plume, puis le fusil, pour combattre l'Empire et défendre les intérêts des travailleurs, fut, après 1871, jeté au milieu de nous, au bagne, à Toulon et en Nouvelle-Calédonie. C'est là qu'il fut admirable et plein d'une résignation stoïque : je l'ai vu tomber sous les charges qu'il était obligé de porter; je l'ai vu avec bien d'autres enfoncé dans la vase jusqu'à la ceinture, portant des pièces de bois que les bœufs n'avaient pu sortir des marais. Je puis affirmer ces faits, je lui demande pardon de ces souvenirs, — moi qui, à plusieurs reprises, suis allé à son secours.

Et à cet homme, à ce républicain de la veille, qui, pour la cause des droits de Paris et de Lyon, a pendant sept ans tant aimé des tombereaux comme une bête de somme, qui a été soumis aux travaux des carrières et au dessèchement des marais, — à cet homme, dis-je, on vient reprocher de ne pas être un ouvrier ? Que faut-il faire alors pour mériter la confiance des travailleurs.

Qui donc, de tous les candidats qui se présentent, a plus de titres à représenter ceux qui souffrent et qui attendent une rénovation sociale ? C'est à vous de le décider dimanche. Saint et solidarité.

AMOUROUX,  
Ouvrier chapelier, conseiller municipal.

## COMITÉ CENTRAL ÉLECTORAL

DES REPUBLICAINS RADICAUX DE LA DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION, FORMÉ EN RÉUNION PUBLIQUE, LE 7 AOUT 1881.

## Les Electeurs des Brotteaux aux Electeurs de la Guilloitière

Citoyens,

Partisans de l'autonomie de circonscription pendant la période électorale qui s'agit, nous aurions voulu rester neutres. Mais devant les agissements du comité central officiel qui répand le bruit que nous sommes alliés avec lui, il est de notre devoir de vous dire :

Electeurs, tenez-vous en garde contre ces faux bruits ! Il n'en est rien. La vérité, la voici :

Nous avons eu une entrevue avec une commission dite de conciliation, des six arrondissements. On venait à nous dire, avec les sentiments les plus francs. On nous déclarait, avec le procès-verbal à l'appui, qu'on répudiait le comité dit Chambard, pour avoir démerité de la démocratie Lyonnaise, et ne faisant pas appel aux électeurs et en refusant les groupes régulièrement constitués. Voilà la franchise de ce comité se répudiant lui-même : jugez-  
là !

Citoyens de la Guilloitière.

La 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> circonscription ont combattu pour la même cause au scrutin du 21 août et du 4 septembre dernier. Le nom du vieux radical tant combattu, Bonnet-Duverdier, est sorti triomphant des urnes. C'est à la 3<sup>e</sup> circonscription qu'a été dévolue la tâche de confirmer cette victoire.

Les électeurs de la Guilloitière ne failliront pas à ce devoir.

Tous unis sous le drapeau des revendications populaires, ils voteront pour le candidat choisi au grand jour de la réunion publique, le citoyen

## Alphonse HUMBERT

Pour le Comité central, la commission exécutive de l'élection Bonnet-Duverdier :

MIRAILLET, GIFFARD, VULLIERME, PRIEZ, LALOY, REY, CHARLET, LOMBARD, PAILLET, FUSELIER fils.

## L'OUVRIER FONCTIONNAIRE

On nous annonce que le *Moniteur* du Central publiera aujourd'hui une lettre signée d'un grand nombre de typographes constatant que M. Lagrange n'a pas cessé un instant d'être un ouvrier.

Tout homme de bonne foi aurait supposé que du moment où M. Lagrange avait accepté les fonctions de directeur des pompes funèbres, il avait abandonné la typographie.

Il paraît qu'il n'en est rien et ses amis se proposent de démontrer que M. Lagrange a été à la fois le meilleurs des fonctionnaires et le plus digne des typographes.

Pour un homme qui signe un mandat dans lequel figure la suppression du cumul des emplois, ça promet.

## STATISTIQUE MUNICIPALE

### Les Absences de M. Lagrange

Nous avons parlé hier des absences répétées de M. Lagrange au Conseil municipal. Un peu de statistique rendra la chose plus claire encore.

Voici les chiffres exacts :

|                              | Présences | Absences |
|------------------------------|-----------|----------|
| De mai à août 1878           | 46        | 10       |
| De septembre à décembre 1878 | 19        | 10       |
| De janvier à mars 1879       | 13        | 10       |
| D'avril à août 1879          | 20        | 7        |
| D'octobre à décembre         | 15        | 9        |
| De janvier à mars 1880       | 2         | 22       |
|                              | 90        | 68       |

Nous sommes donc restés au-dessous de la vérité en disant que M. Lagrange avait manqué un tiers des séances. C'est la moitié qu'il aurait fallu dire !

## AVIS IMPORTANT

L'administration a désigné pour présider les bureaux des huit sections électorales de la Guilloitière, des membres du Comité central.



CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Suite de la séance du 15 décembre

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> GAILLETON

M. Gaillon annonce que l'adjudication de la ferme du droit de pesage et mesurage a produit 14,000 fr., c'est une augmentation de 500 fr. sur la précédente adjudication.

Commission des logements insalubres — M. Grinand, rapporteur, au nom de la Commission des travaux publics propose les noms suivants :

MM. les docteurs : Rollet, Favre, Crestin, Langlade, Dron, Chambord.

MM. Bellignat père, Baudet, Barqui, Feuga, Valensaut, Forté, architectes.

MM. Brosse, conseiller municipal, Estragnat, pharmacien, Julia, conseiller municipal, Estroff, vétérinaire, conseiller municipal, Palpe, Boulade, opticien.

Ces noms mis aux voix sont adoptés.

Commission des changements de noms de rues. — M. Grinand, rapporteur, demande la nomination d'une autre Commission. — Adopté.

M. le docteur Billon propose au Conseil de nommer cette commission de suite, il croit que six membres suffiront pour composer cette commission, adoptée.

M. Clapot demande que cette nomination soit listée et scrutée. — Adopté.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant : 23 votants :

MM. Vacheron..... 49 voix. Grinand..... 17 — Bossières..... 16 — Vignat..... 14 — Despeignes..... 13 —

Chemin vicinal ordinaire n° 54 de Cornes-de-Corf. — Construction d'un raptel le long du ruisseau de la Rize, crédit de 4,500 fr. — Adopté. — M. Chabud, rapporteur.

M. le docteur Gaillon informe le Conseil qu'un dossier concernant l'avenue de Saxe est très pressé, et que le Conseil devra se réunir lundi prochain pour statuer sur cette affaire très urgente. — Adopté.

Couverture d'une rue entre la rue J.-B.-Say et la rue de Sépe. — Acquisition de l'immeuble Isard. Achat 45,000 fr. — Adopté. — Rapporteur, M. Clapot.

Faculté de Médecine. Section E. — Soumission du sieur Guibaud pour l'exécution des travaux de menuiserie, sur les prix de la série de la ville de Lyon (édition de 1876) rabais 12 0/0. — Adopté M. Clapot, rapporteur.

Construction d'un Hôtel de Préfecture. — Expropriation. Sommes à réclamer par la ville pour indemnité de terrain ou indemnité d'éviction. Conclusion du rapporteur.

Est fixée à 15,000 fr. l'indemnité à réclamer au département pour le déplacement du service des pompes funèbres, situé rue Moléris, par suite de la construction d'un hôtel de Préfecture. — Adopté, M. Clapot, rapporteur.

Demande de pension en faveur de M. Schmitz, ancien professeur de principes à l'école municipale dessin du Petit Collège.

Cette pension est fixée à 1,200. — Adopté. M. Despeignes, rapporteur.

Ment de Piété. — Reversibilité de pension à M<sup>e</sup> veuve Trouillet. Avis favorable.

M. Despeignes, rapporteur.

Caisse de retraite des employés de l'octroi. — Reversibilité de pension en faveur de M<sup>e</sup> veuve Guillemin. — Adopté. M. Despeignes, rapporteur.

M<sup>e</sup>me demande en faveur de M<sup>e</sup> Billon, veuve Mouton. — Adopté. — M. Despeignes, rapporteur.

Hospices civils. — Main-léevée Caron. avis favorable. — M. André, rapporteur.

Bureau de bienfaisance. — Rentes sur l'Etat appartenant aux pauvres protestants.

Mandatement desdits revenus. Avis favorable. — M. André, rapporteur.

Terrain communal, rue Gilbert, 15. — Installation d'un gymnase. — Adopté. — M. André, rapporteur.

Caisse de retraite des employés municipaux. — Reversibilité de pension en faveur de M<sup>e</sup> Morel, veuve Reymond. — Adopté. — M. André, rapporteur.

Invalides du travail. — Hospice du Perron. Pensionnaires de la Ville, 3<sup>e</sup> trimestre 1881. — M. André, rapporteur.

Bureau de bienfaisance. — Demande d'avis pour la suppression du fourneau économique dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. — Adopté. — M. Vacheron, rapporteur.

Octroi de Lyon. — Traitement d'abonnement Sambet. — Adopté. — M. Vacheron, rapporteur.

Refuge pour les pèlerins. — Entre le pont Morand et la place Tolozan.

Après des explications de M. Vignat, rapporteur, portant sur des modifications à introduire dans l'avant-projet présenté par l'administration ; M. Vignat demande que ce dossier soit retourné à l'Administration pour être étudié à nouveau, mais en tenant compte de ses observations. — Adopté.

Hospices civils. — Installation de cabinets d'aisance et salle de douches à l'Hôtel-Dieu. Demandé de traiter de gré à gré.

Les conclusions de M. Julia, rapporteur, maintiennent l'adjudication.

Après une longue discussion, à laquelle prennent part MM. Rouffier, Julia, Clapot, docteur Gaillon, Javot ; les conclusions énergiquement défendues par le rapporteur, sont adoptées.

La séance est levée à 10 h. 40.

M. JAVOT, conseiller municipal.

SOUSCRIPTION en faveur du citoyen Favier

Total de la dixième liste..... 493 35

Un groupé d'électeurs de Bonnet-Duverdier, versé par le citoyen Payan..... 1 50

Total de la onzième liste..... 495 35

SOUSCRIPTIONS POUR LES FAMILLES DES GRÉVISTES

Total de la douzième liste..... 587 95

Versé par un groupe d'ouvrières cigarières socialistes..... 6 30

Collecte faite dans un groupe d'ouvrières socialistes employées au paquetage à la manufacture des bacs..... 8 70

Fondeurs en cuivre, versé par le citoyen Clément..... 9 65

Total de la treizième liste..... 612 60

MARCHÉS DE LYON

Lyon, 17 décembre 1881.

Nous avons eu une température durant cette semaine qui a été très favorable à l'agriculture, laquelle tend à se maintenir au froid.

Le marché aux grains de la place du Pont a été très peu fréquent.

Quant aux offres, ils ne sont guère importants.

La vente est quelque peu difficile dans les prix suivants :

Blé du Dauphiné, 1<sup>er</sup> choix, 30 à 30.50.

Blé du Dauphiné, ordinaire, 29.50 à 30.

Blé du Bourbonnais, 30.50 à 31.

Pailles et fourrages. — L'approvisionnement de ce marché a été bien plus considérable que celui de samedi dernier. La vente a été assez difficile aux prix ci-après :

Paille de seigle fr. 6 à 6.50.

Paille de froment fr. 6 à 6.50.

Foin de pays fr. 12.75 à 13.25.

Foin de Bourgogne fr. 13 à 13.50.

Avoine, 14.75 à 15.25.

Orge, 21 à 21.50.

Seigle, 20.25 à 20.75.

POMMES DE TERRE. — Marché moins bien tenu et évidemment approvisionnement plus considérable durant cette semaine.

La vente a été plus facile dans les prix ci-dessous :

Pommes de terre violettes, 8.50 à 9.75.

Pommes de terre rouges, 8.50 à 9.

Pommes de terre chardonnet, 7.75 à 8.

THÉÂTRES

SPECTACLES DU 18 DÉCEMBRE 1881.

Grand-Théâtre

7 h. 1/2. — Les Dragons de Villars. Vénus sur terre.

Théâtre des Célestins

1 h. 1/2. — M<sup>lle</sup> de la Seiglière, comédie. Edgard et sa bonne.

7 h. 1/2. — Le Roman d'un jeune homme pauvre.

Le Supplie d'un homme.

Théâtre de la Gaîté (Rue Diderot, 7)

7 heures. — La Bouquetière des innocents, drame en actes et 11 tableaux.

Salle Molière (49-51, r. Pierre-Corneille)

6 h. 1/2. — Lucrèce Borgia, drame en 5 actes, de Victor Hugo.

Jobin et Nanette, vaudeville en un acte.

Théâtre du Gymnase

(Quai St-Antoine, 30)

Aujourd'hui 18, jeudi 22 et dimanche 25 décembre, merveilleuses soirées dédiées aux familles par Miss Hélène et son professeur.

Folies-Bergère

Tous les jours, séances de patinage.

Scala-Bouffes

Tous les soirs, représentation variée.

Ménagerie Bidet (Cours du Midi)

A 8 h. 1/2, grandreprésentation.

THÉÂTRE BELLECOUR

Dimanche, 19 décembre, deuxième représentation de M. Verbeek, prestidigitateur du théâtre des Nouveautés de Paris.

L'occasion est belle pour voir l'homme le plus étonnant dans l'art de la prestidigitiation.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ

Dimanche, 18 décembre, à 8 heures et 1/2 du soir, être lieu une merveilleuse représentation dédiée aux familles avec entrée gratuite pour les enfants accompagnés, offerte par la célèbre magicienne Miss Hélène, avec le concours de son professeur, le docteur Nicolai.

Multitude de secrets dévoilés au public : Désirant laisser un souvenir durable de leur séjour à Lyon, Miss Hélène et son professeur exécuteront les plus jolies expériences de leur riche répertoire et donneront l'explication de toutes ces merveilleuses scènes de magnétisme et de prestidigitation qui ont fait de Victor Hugo : « Il faut être bien fort, monsieur, pour bouleverser ainsi les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle. »

Cette brillante représentation sera terminée par plusieurs scènes diaboliques et surprises inattendues.

MÉNAGERIE BIDEI

Aujourd'hui, quatre représentations extraordinaires, à trois heures, cinq heures, sept heures et neuf heures du soir.

A chaque séance, repas des animaux, exercices variés et concert militaire.

IDEN THEATRE A. DELILLE

Hier soir grand succès pour toute la troupe. Les Français en Tunisie, grande pièce militaire en cinq tableaux. M. Deille dans ses nouvelles expériences d'hypnotisme s'est surpassé, l'habile professeur a tenu son public sous le charme de son magique talent.

Ce soir, matinées enfantines, fêtes de famille à trois et cinq heures, à prix réduits.

MISS HELENA

Messieurs les Rédacteurs des journaux de Lyon et Messieurs les Médecins qui ont vu les séances de magnétisme du fameux Donato et de ses imitateurs sont irrités par Miss Hélène et son père le docteur Nicolai, à vouloir bien assister aux représentations qui auront lieu au théâtre du Gymnase les 18, 22 et 25 décembre à huit heures et demie du soir, afin d'être édifiés sur les procédés à l'aide desquels on obtient les effets produits par le faux magnétisme en abusant de la crédulité publique et des hommes les plus savants de notre époque.

THEATRE DELORBEUX

Angle des rues Ste-Elisabeth et Moncey

Dimanche, grande représentation à huit heures du soir.

A trois heures de l'après-midi, matinée enfantine.

CHRONIQUE LOCALE

M. Vuillemer, chef de bureau à la recette municipale, nous écrit pour déclarer qu'il n'a distribué aucun bulletin Lagrange.

Nous n'avons jamais voulu viser l'honorable M. Vuillemer, mais nous maintenons absolument les faits de pression électorale.

Notre secrétaire général pour la police vient, dit-on, de donner aux commissaires de police placés sous ses ordres des instructions formelles concernant leur service dans les théâtres.

Ils doivent chaque soir, avant l'ouverture des théâtres, vérifier par eux-mêmes si toutes les mesures de précaution et de sûreté ont été prises.

Ils seront assistés, dans ce cas, des agents et pompiers de service.

Ils doivent veiller au fonctionnement de la toile métallique et du matériel d'incendie.

Le concours pour la place de chirurgien major de l'Hôtel-Dieu s'est terminé hier par la nomination de M. Polosson, ancien élève de Lyon et chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine.

Par décret du 21 novembre 1881, rendu par le président de la République sur la proposition du ministre de la guerre, les officiers dont les noms suivent ont été nommés dans les cadres des régiments territoriaux de cavalerie, savoir :

Au grade de capitaine, 14<sup>e</sup> régiment (escadrons de dragons). — Chambéry : M. Rode, capitaine de cavalerie, en retraite.

M. Costaz, lieutenant de cavalerie, en retraite.

M. Blanc, lieutenant de cavalerie, en retraite.

Au grade de lieutenant, 14<sup>e</sup> régiment (escadrons de dragons). — Chambéry : M. Marguet, lieutenant de cavalerie, en retraite.

M. Gléat, lieutenant de cavalerie, en retraite.

CERCLE DE LA SOLIDARITÉ

— Lundi 19 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, causerie par un membre du Cercle, sur les moyens, pour la classe ouvrière, de posséder le capital.

Pour l'administration, Le Président, CARLOS.

Un commencement d'incendie s'est déclaré avant-hier, dans le magasin de broderies de M. Cattenot, rue de la République, 30.

Deux gardiens de la paix, l'ont éteint aussitôt en jetant quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

Hier matin, dans la matinée, une femme d'une quarantaine d'années s'est précipitée dans la Saône à la hauteur du pont la Feuillée.

On s'est porté aussitôt à son secours et on a pu la retirer respirant encore. Les soins les plus pressés lui ont été prodigués à la pharmacie Mazade et Daloz, rue d'Algérie.

On ignore les causes de cette tentative de suicide.

M. Dubois, marchand de vins, rue Sébastien-Gryphé, 61, a trouvé hier, sur le cours Morand, à la hauteur du n° 1, un petit paquet contenant une cravate d'homme et un coupon de ruban velours.

Le réclamer au bureau du journal.

Un cavalier du 14<sup>e</sup> escadron du train des équipages, qui passait avant-hier, vers trois heures, sur la place des Terreaux, a été désarçonné par sa monture. Il a pu se remettre en selle aussitôt et continuer sa route, sa chute n'ayant eu heureusement aucune conséquence grave.

Avant-hier, vers midi et demi, deux personnes qui passaient sur le trottoir de la rue Gasparin, ont été atteintes par les éclats d'une bouteille d'acide, jetée des étages supérieurs de la maison portant le n° 8 de cette rue.

L'auteur de cette fumisterie qui pouvait avoir de graves conséquences, n'a pu être découvert.

Hier matin, vers 10 heures, un ouvrier forgeron, le nommé Joseph Giraud, a fait dans son domicile une chute si malheureuse, qu'il s'est fracturé le bras gauche.

Ce malheureux a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE ARDÉCHOISE DE LYON

— Les sociétaires qui ne se sont pas présentés les deux derniers dimanches, au siège social, avenue de Saxe, 100, sont priés de s'y rendre aujourd'hui, de 2 à 5 h., munis de leur livret, afin de donner tous les renseignements nécessaires pour la composition de la liste des noms, professions et adresses qui sera distribuée à chaque sociétaire dans la première quinzaine de janvier.

Le trésorier adjoint, CHASTAGNEUF.

Société du Tonneau

— Messieurs les sociétaires sont prévenus que pour cause d'élections, l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 18 décembre est renvoyée au 25 du courant, salle du Casino, à 9 h. du matin.

Messieurs les sociétaires sont priés de considérer le présent avis comme une lettre d'invitation.

Le livret ordonné par jour :

1<sup>o</sup> Compte-rendu moral et financier.

2<sup>o</sup> Renouvellement des membres du bureau.

3<sup>o</sup> Question d'ordre intérieur.

4<sup>o</sup> Propositions diverses.

Le Vice-Président, A. MERLE.

Le chroniqueur, trop souvent obligé de raconter les exploits de MM. les chevaliers de la haute et basse pégre, est toujours homme à signaler les traits de courage et de dévouement, les actes de probité qui font honneur à ceux qui en sont les auteurs.

Dans la journée d'hier, un professeur de piano, Mlle Benoit, demeurant avenue du doyen, 4, a trouvé un billet de 1,000 francs qu'elle s'est empressée de déposer au bureau de police de son quartier.

Un peu plus tard, le jeune Moreau, âgé de 6 ans, remettait à son père, chaisier, rue Neyret, 19, un portefeuille renfermant la même somme, qu'il avait ramassé rue de la Bourse.

Ce dernier l'a déposé aussitôt entre les mains du commissaire de police du quartier.

Ce trait de probité est d'autant plus honorable que la famille Moreau est une famille indigène.

Les citoyens adhérents au Son des Ecoles, 5<sup>e</sup> arrondissement, sont prévenus que les élections complémentaires sont fixées au dimanche 18 décembre courant, de midi à 4 heures, chez le citoyen Gambut, rue de l'Anglie, 1, ancien café Nicoud.

La Commission.

Ce soir, à sept heures, grand assaut de chant donné au café-restaurant Goss, cours Lafayette, 184, sous la présidence de M. Allier, artiste lyrique.

Le produit de la soirée est affecté au bénéfice du sou et du dernier des Ecoles.

La Maison Julien vient de traiter une affaire considérable de draperies, hautes nouveautés, pour pardessus d'hiver et vêtements complets sur mesures, 35 fr.

C'est la seule Maison qui, par l'importance de ses achats puisse vendre des vêtements faits sur mesures aux mêmes prix que les grandes maisons de confection. — Julien, tailleur, 63, rue de l'Hôtel de Ville, 63.

Nous recommandons à tous les mères dont le plus grand souci est le choix d'une bonne nourrice pour leur enfant, de s'adresser à M. Tenet, directeur des bureaux de nourrices, quai de l'Hôtel, 53, et quai de l'Archevêché, 12. On trouve dans ces établissements des nourrices de confiance et à des prix très modiques, voit pour aller à domicile, soit pour nourrir les enfants à la campagne.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 17 décembre.

MALADIE DE M<sup>r</sup> LACHAUD

L'avocat Lachaud est sérieusement malade.

BOURSE DU BOULEVARD

PARIS — Samedi 17 décembre, 11 h. soir

3 0/0, 81 52

5 0/0, 115 13

Italien, 90 90

Turc, 14 15

Estérang, 31 1/2

Intérieur, 11 1/2

Egyptienne, 361

Banque ott., 786 87

Algérie, .. .

Russe, .. .

Union-canon 2940

novel, 2740

Alpine, .. .

Chemins-tarcs, .. .

Lander-Bank, .. .

Lombards, .. .

Chang-Lond., .. .

Consolidés, .. .

Crédit lyonn., 900

SOUSCRIPTION

Un groupe d'ouvriers de la cristallerie a versé au trésorier de la caisse électorale, la somme de 7 fr. 50 c., pour payer les bulletins d'Humbert qu'ils vont mettre demain dans les urnes.

Cela est un bon exemple.

BOURSE DE PARIS

Du 17 décembre 1881

3 0/0 Franc. 84 65

5 0/0 Amort. 85 85

3 0/0 Id. n. 85 52

5 0/0 Franc. 115 27

5 0/0 Italien. 90 25

6 0/0 Esp. ext. 117

6 0/0 Turc. 14 15

6 0/0 Egypt. 77

B. de France 5680

Crédit foncier 1840

Crédit mobil. 760

Crédit lyonn. 906

Mobilier esp. 857

Nord d'Esp. 2940

Crédit de Fr. 900

Foncière lyon. 700

Banque ott. 1230

Nord d'Esp. 700

Crédit de Fr. 900

Crédit de Fr. 900

Crédit de Fr. 900

Crédit de Fr. 900

**Echos de la Bourse de Lyon**

Lyon, 17 décembre 1881.  
Les reports sont moins exagérés à Lyon qu'à Paris, où l'on exigeait hier 150 fr. sur l'Union et 60 fr. sur la Landerbank. Cependant ils se sont tendus à 80 et 90 fr. sur l'Union et de 50 à 80 fr. sur la Banque de Lyon et de la Loire, ce qui constitue un joli chiffre. Le reste était plus modéré : 3 fr. 50 à 5 fr. pour le Lyonnais, 15 à 15 fr. sur la Landerbank. La première émotion passée, le marché a repris toute sa fermeté. Les bénéfices sont tels, d'une semaine à l'autre, que les plus lourds reports sont acceptés sans marchander. Celui qui gagne 600 fr. sur l'Union, par exemple, paye 80 fr. et est resté en bénéfice de 520 fr.  
La Banque de la Loire débute à 1610 et s'élève sans interruption à 1700. On annonce que l'émission du Crédit maritime autrichien aura lieu lundi, tout étant en règle maintenant. L'Union générale va de 2975 à 3015 et 3000. L'action nouvelle, de 2750 à 2800. Il ne reste plus rien des appréhensions signalées hier soir. Landerbank, ferme à 1255. — Stéphane, 563 et 560. Association financière, 1100. Syndicat parisien, 1565. Lyonnais, 905, 904. Ottomane, 783.  
La Banque générale de Lyon est toujours demandée, sans vendeurs, à 600.

**AU REMONTOIR**

Horlogerie de Confiance  
**AUG. DESPORTES**  
14, Quai de Vaise, Lyon  
Nettoyage de montres..... 2 fr. 50  
Grand ressort de Genève..... 2 fr.  
Réveil, depuis..... 6 fr. 50  
Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.  
Tout est garanti  
Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

Place St-Nizier, Rue Mercière  
TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

**MOUTH**

à l'occasion du  
**JOUR DE L'AN**  
IMMENSES ASSORTIMENTS D'ARTICLES  
POUR  
**ÉTRENNES**

300 Nécessaires, val. réelle 4 50 à 2 45  
800 Boîtes à gants et boîtes à mouchoirs, depuis..... 3 90  
500 Albums photographiques, genres riches, depuis..... 2 90  
Rotondes cachemire piquées et doublées soie, depuis..... 20  
Rotondes fourrées ventre de gris, depuis..... 75  
Grand choix de costumes, modèles nouveaux, depuis..... 29  
Cachemire de l'Inde pure laine largeur 110 centim., qualité de 3 50, à..... 2 25  
50 pièces, croisés et armures, largeur 110 centim. d'une valeur de 2 fr., à..... 1 30

**OCCASION UNIQUE**  
1.000 fin de coupes et coupons seront vendus avec une différence de plus de 50 0/0.

**CORBEILLES DE MARIAGE**

Par exception nos Magasins seront ouverts aujourd'hui

**DIMANCHE 18 DÉCEMBRE**

**UNE LACUNE COMBLÉE**

Parmi les personnes affaiblies par l'âge, par la maladie, par le travail ou par toutes autres causes débilitantes, il en est peu qui n'aient point fait usage du quinquina associé à un ou plusieurs médicaments qui au lieu de corroborer les propriétés toniques, fébrifuges, anti-périodiques et reconstituantes qu'il possède, lui font perdre, à l'état de combinaisons mal entendues, le peu de fruit qu'on a déjà beaucoup de peine à retirer de son emploi isolé. Combien de médecins, en effet, ont été forcés de le proscrire à leurs malades, à cause des crampes d'estomac, des éblouissements et des bourdonnements d'oreille que provoque son extrême amertume; combien de gens, confiants dans les propriétés citées plus haut, après avoir absorbé ce remède sous toutes les formes (vin, pilules, sirop, etc.) se sont trouvés tout étonnés d'arriver, au bout d'un certain temps, à un résultat inverse de celui qu'ils attendaient. On dirait véritablement que la nature, en douant le quinquina d'une saveur qui le fait rejeter des estomacs les moins rebelles, ait voulu nous retirer d'une main ce qu'elle nous avait donné de l'autre.

En raison des inconvénients que nous venons de signaler, si l'action physiologique du quinquina sur l'homme en santé, dit le savant docteur Trousseau, n'est pas aussi innocente qu'il a pu à quelques thérapéutistes de le proclamer, combien plus cette action se fait-elle sentir sur l'individu qui vient lui demander un soulagement à ses maux. Chaque fois que le goût se trouve offensé, l'estomac est la comme un sentinelle pour dire aux remèdes aussi bien qu'aux aliments : halte-là, vous ne passerez pas, ou si vous passez, vous ne serez ni modifiés par le suc gastrique ni absorbés par l'économie.

C'est ce que n'ont jamais compris les spécialistes. Aussi, y avait-il une lacune qui empêchait de tirer du quinquina tout l'avantage qu'on était en droit d'attendre d'un médicament aussi précieux. Il appartient à M. Léon Bertrand, pharmacien à Lyon, de venir combler cette lacune. Commençant avec raison que dépasser le but n'était pas

atteindra, au lieu d'associer ce remède aux éléments les plus disparates et les moins assimilables, il s'est appliqué simplement à la recherche des moyens les plus propres à faire profiter de ses merveilleuses vertus toniques, apéritives et reconstituantes les personnes les plus faibles et les plus délicates. Ces moyens, il les a trouvés dans la diastase unie aux principes aromatiques du café, du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange. Ces substances, ajoutées dans les proportions les plus heureuses au vin qui porte son nom, ont permis à M. Bertrand de réaliser pour le quinquina l'idéal rêvé par le médecin : en faire supporter sans fatigue ce précieux produit, sans nuire à ses propriétés médicamenteuses, aider la salive par la diastase à la digestion complète du pain et des matières amylacées offrir enfin au malade une délicieuse boisson qui vient justifier cette maxime d'Hippocrate qu'il a prise pour devise : « Celui-là seul atteint la perfection qui joint l'utile à l'agréable. »

Le VIN BERTRAND se trouve chez son inventeur, rue Confort, 12 à Lyon, et dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

**BANQUE GÉNÉRALE DE LYON**

8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10  
Succursales  
A PARIS, A GRENOBLE ET AU PUY  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,250,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :  
A vue, 3 0/0  
A 6 mois, 4 1/2 0/0  
A 1 an et au-dessus, 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

**Huitième Année**

**LE COURRIER DU COMMERCE**

Journal des Halles & Marchés.  
Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

**LE COURRIER DU COMMERCE**

Paraissant à Lyon  
Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays. Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

**MALADIES DES FEMMES**

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

**SOCIÉTÉ STÉPHANOISE**

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

St-Etienne, rue de Foy, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.  
Service spécial pour la Caisse de Reports.

**AVIS AU PUBLIC**

Le succès toujours grandissant du Vin Bertrand, obligeant l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement 42, rue Confort, sera transférée fin janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

**HERNIÉS**

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés LAURENT PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon.

Le Directeur-Gérant, TOUT LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 8.

**ÉTRENNES**

A l'occasion du Premier de l'An, M. Antoine DESVIGNES, propriétaire des Magasins d'Horlogerie et de Bijouterie A la Poutle aux Ceufs d'Or, cours de Broches, 15, met en vente, à des prix inconnus jusqu'à ce jour, un choix considérable de Montres, Remontoirs, Pendules, Réveil-Matin, Chaines, Bagues, Bracelets, Objets d'art, etc., etc. Ces prix ne seront maintenus que jusqu'au 31 décembre 1881.

**TOPIQUE BERTRAND AINÉ**

Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêt de la Cour de cassation du 8 juillet 1854. — Quarante ans de succès. — INFALLIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophtalmiques, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésies, toux rebelles, etc. Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix suivant grandeur, de 50 cent. à 3 fr. — Se vend à LYON, chez l'inventeur, place Bellecour, 21. (Franco par timbres ou mandats).

**AVIS.** — Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné, et l'usine ci-contre. — SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

**INJECTION PEYRARD**

Ex-Pharmacien à Alger  
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! l'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours.  
RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes, atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans : le résultat n'a point donné 231 guérisons radicaux après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.  
Ont constaté l'efficacité : les docteurs Solary, Ferrand, Bernard, Ali-Boulouko-Hachi, etc. — Dépositaire pour le gros, E. PAYRARD, place du Capitole, Toulouse. — Dépôts chez MM. VIAL, pharmacien rue Bourbon; REVERCHON, pharmacien à la Croix-Rousse; PONGET, pharmacien cours Morand; FAIVRE, place des Terreaux; MAZADE et DALOZ, pharmaciens rue d'Algerie.

**OCCASION**

Presseuse et machine à coudre à vendre en bon état, s'adresser Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 2508.

**OUVERTURE**

du  
**COMPTOIR DU BEAUJOLAIS**  
Tenu par M<sup>me</sup> BONIN  
2 - Rue Bourbon - 2  
près la pl. Bellecour, LYON  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix.  
— Spécialité de vins d'Espagne.  
— Madère et Malaga. — Bière et liqueurs.

**GUÉRISON**

RAPIDE SANS MERCURE des  
**MALADIES SECRETES**  
et des affections de la peau par le ROB SAVARESI  
S'adresser à la pharmacie rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon, seul dépôt, et par correspondance.

**ON DEMANDE à louer**

appartement de quatre pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2527.

**L'IMPUISSANCE** est guérie

l'âge. Remède d'Égyptien E. St-Charles à Genève. Affr. 25 c. Joindre timbre pour réponse.

**LES VÉRITABLES MACHINES A COUDRE**  
**HOWE**  
sont toujours les  
**ÉTRENNES UTILES ET SÉRIEUSES**  
La Machine HOWE marque et reprise le linge  
Maison E. HOWE, passage de l'Hôtel-Dieu

**AU GRAND BON MARCHÉ**  
18, Rue de la Barre (en face le pont de la Guillotière)  
La plus importante Maison de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS  
Pour hommes et jeunes gens, PARDESSUS DOUBLE FACE, belle ratine, 17 fr.

**AGENCE DE PUBLICITÉ V<sup>OR</sup> FOURNIER**  
CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS  
LYON - 14, Rue Confort - LYON  
Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence  
Lyon : Progrès - Salut public - Courrier - Décentralisation - Petit Lyonnais - Lyon-Républicain - Nouvelliste - Républicain du Rhône - Réveil Lyonnais - Renaissance - Éclair - Moniteur des soies - Bulletin du Moniteur des Soies - Courrier du Commerce - Echo vinicole - Lyon horticole - Gazette agricole - Monde agricole - Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie - Construction lyonnaise.  
Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. - Moniteur de la Loire. - Journal de Saint-Etienne. - Le Petit Stéphanois.  
Roanne : Avenir roannais.  
Grenoble : Impartial des Alpes. - Courrier du Dauphiné. Petit Dauphinois.  
Vienne : Journal de Vienne.  
Bourgoin : Indicateur.  
Allevard : Gazette d'Allevard.  
Macon : Journal de Saône-et-Loire.  
Chalon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire. - Progrès de Saône-et-Loire.  
Tournus : Journal de Tournus.  
Bourg : Progrès de l'Ain, - Courrier de l'Ain. - Journal de l'Ain.  
Trévoux : Journal.  
Nantoux : Abeille.  
Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers  
Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

**MAISON D'ACCOUCHEMENT**  
M<sup>me</sup> veuve YVERNAT  
LYON - 3, rue du Vieil-Remorsé, 3 - LYON  
(Angle de la rue du Doyenné, quartier St-Georges)  
Vaccine et tiend des pensionnaires. - Chambres indépendantes. - Discretion. - Connaît l'allemand. - Place les enfants. - Renseignements par correspondance.

**EN 3 JOURS** radicalement et pour toujours, l'Injection sèche MOTTÉ, guérit les MALADIES SECRETES récentes et invétérées. Envoi franco par poste contre 3 fr. 30 FRANCE, seul dépositaire : LEORAS, pharmacien, 44, rue Bourbon, à LYON.

**DEMANDEZ** dans les dépôts de la Société des beurres des LAITIÈRES DU RHONE les beurres tant appréciés des gourmets et amateurs de - beurre de table. Marque des Laitières du Rhône.  
Beurre extra-fin, genre Isigny, le kil., à 5 fr.  
Beurre fin de table..... 3 50  
Qualités estampillées

**CHAPELLERIE**  
Maison RIVIER sœurs  
Fondée en 1842  
43, rue Centrale, et rue de l'Hôtel de Ville, 80  
Prix Fixes

**VOULEZ-VOUS** guérir votre rhume, prenez le Régisse homéopathique de Dr Schismann, 90 c. la boîte de 100 grammes : Dépôt : 45, rue de la République, pharmacie des Terreaux et toutes les pharmacies.

**LEÇONS**  
d'Italien, d'Allemand et d'Espagnol  
Prix modérés. - S'adresser à l'Agence Fournier, rue Confort, n° 14, sous le n° 1216.

SANS INJECTIONS NI MERCURE  
Dr PEILLON, guérit rapidement  
**MALADIES SECRETES**  
Consultations tous les jours, de 3 à 5 h.; gratuites de 5 à 7 h.  
Rue Cuvier, 15, Lyon  
CORRESPONDANCES

**MAISON PELLERIN-BARDIN**  
LYON - 41, Cours Morand - LYON  
SPÉCIALITÉ DE  
**COSTUMES D'ENFANTS**  
Dessins et exécution de Broderies  
**LINGERIE CONFECTIONNÉE**  
Trousseaux & Layettes

**UN COMPTABLE**  
Disposant de quelques heures par semaine, depuis huit heures du soir, désire les utiliser  
S'adresser ou écrire à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1938

**L'AVENIR DES FAMILLES**  
Société mutuelle d'Assurances pour la reconstitution des Capitaux  
Siège Social : Rue de la République, 61 - LYON

LISTE DES CENT NUMÉROS ayant droit au remboursement de Cent francs par suite de la répartition du 14 octobre 1881, faite en présence des intéressés.

|        |        |        |        |        |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| 5      | 15.065 | 30.125 | 45.185 | 60.245 |
| 758    | 15.818 | 30.878 | 45.938 | 60.998 |
| 1.511  | 16.571 | 31.631 | 46.691 | 61.751 |
| 2.264  | 17.324 | 32.384 | 47.444 | 62.504 |
| 3.017  | 18.077 | 33.137 | 48.197 | 63.257 |
| 3.770  | 18.830 | 33.890 | 48.950 | 64.010 |
| 4.523  | 19.583 | 34.643 | 49.703 | 64.763 |
| 5.276  | 20.336 | 35.396 | 50.456 | 65.516 |
| 6.029  | 21.089 | 36.149 | 51.209 | 66.269 |
| 6.782  | 21.842 | 36.902 | 51.962 | 67.022 |
| 7.536  | 22.595 | 37.655 | 52.715 | 67.775 |
| 8.289  | 23.348 | 38.408 | 53.468 | 68.528 |
| 9.042  | 24.101 | 39.161 | 54.221 | 69.281 |
| 9.795  | 24.854 | 39.914 | 54.974 | 70.034 |
| 10.548 | 25.607 | 40.667 | 55.727 | 70.787 |
| 11.301 | 26.360 | 41.420 | 56.480 | 71.540 |
| 12.054 | 27.113 | 42.173 | 57.233 | 72.293 |
| 12.807 | 27.866 | 42.926 | 57.986 | 73.046 |
| 13.560 | 28.619 | 43.679 | 58.739 | 73.799 |
| 14.312 | 29.372 | 44.432 | 59.492 | 74.552 |

Toutes les sommes versées à la Société à titre de primes sont remboursées au moins vingt fois aux souscripteurs.  
A la répartition ci-dessus plusieurs porteurs de Polices qui n'avaient encore versé qu'une seule prime de un franc ont eu la chance de recevoir cent francs plus neuf cents francs de titres libérés.

Les répartitions ont lieu tous les trois mois; la prochaine aura lieu en janvier 1882.

Une souscription de un franc par mois payable pendant soixante mois au plus, assure le remboursement d'un capital de mille francs.  
Une souscription de cinq francs par mois payable également pendant soixante mois seulement, donne droit, au choix du souscripteur, à cinq mille francs de titres de la Société ou à trois mille francs, plus une obligation Ville de Lyon concourant à tous les lots y compris celui de cent mille francs.

Tous les titres émis par la Société sont garantis par un dépôt de rentes françaises ou de valeurs prescrites par le décret du 22 janvier 1868.

**A LOUER**  
Joli appartement de neuf pièces, parfaitement agencé, quai de la Guillotière, 24, au 2<sup>e</sup>. S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures.